

SOUSSION POUR LE PRIX :

Carrière exceptionnelle Bâtitseur de DRI CANADA Bénévole de l'année

Pour se qualifier au prix d'excellence de DRI CANADA, la personne doit faire preuve de réalisations significatives dans les secteurs de la continuité des activités ou de la reprise technologique (CA / RT), ainsi que satisfaire à tous les critères de la catégorie visée.

CANDIDATURE

Nom :

Titre et raison sociale de l'entreprise :

Détails des coordonnées :

Je confirme que les renseignements fournis dans la présente soumission sont exacts.

Signature :

Date :

SOUMISE PAR

Nom :

Titre et raison sociale de l'entreprise :

Détails des coordonnées :

Je confirme que les renseignements fournis dans la présente soumission sont exacts.

Signature :

Date :

RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATURE

Numéro de membre de DRI Canada

CERTIFICATIONS OBTENUES (veuillez sélectionner toute désignation applicable)

MBCP

CFCP

CBCA

CBCP

CBCLA

CBCV

ABCP

AUTRE(s) _____

NOMBRE D'ANNÉES D'ACTIVITÉ DANS LES SECTEURS CA / RT

< 10 ANS

10 - 20 ANS

21 - 30 ANS

30 ANS +

PORTÉE DE L'ENGAGEMENT

DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ : Lors du processus de détermination des prix d'excellence, DRI CANADA peut examiner et évaluer l'expérience en gestion de la continuité des activités (GCA) et en reprise technologique (RT), ainsi que les titres de compétences de la personne mise en candidature. Notre processus d'examen ainsi que l'attribution d'un prix ne constituent en rien un appui à l'endroit de quelque candidat et ne sous-entend d'aucune manière quelque responsabilité de la part de DRI CANADA. Par son programme d'attribution de prix d'excellence, DRI CANADA n'assume aucune responsabilité relativement aux pertes financières, ni au recouvrement de renseignements d'affaires essentiels liés à la continuité des activités ou au recouvrement technologique.

ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR	(sélectionner toute option applicable)				ENGAGEMENT ANNUELLE ESTIMÉ (en heures)
	Internationale	Nationale	Régionale	Locale	
Assiste aux réunions et conférences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Agit bénévolement dans des rôles de soutien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Planifie et organise des conférences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Assure de l'accompagnement et du mentorat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Participe à des projets spéciaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Développe des politiques et des livres blancs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commentaires :					

ENGAGEMENT AU SEIN DE DRIC (sélectionner toute option applicable)
Conseil d'administration de DRIC <input type="checkbox"/> Président <input type="checkbox"/> Vice-président <input type="checkbox"/> Trésorier <input type="checkbox"/> Secrétaire <input type="checkbox"/> Président de comité <input type="checkbox"/> Membre
Commission de l'éducation de DRIC <input type="checkbox"/> Président <input type="checkbox"/> Membre
Commission de certification de DRIC <input type="checkbox"/> Président <input type="checkbox"/> Membre
Comité des prix d'excellence de DRIC <input type="checkbox"/> Président <input type="checkbox"/> Membre
<input type="checkbox"/> Instructeur DRIC
Commentaires :

DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ : Lors du processus de détermination des prix d'excellence, DRI CANADA peut examiner et évaluer l'expérience en gestion de la continuité des activités (GCA) et en reprise technologique (RT), ainsi que les titres de compétences de la personne mise en candidature. Notre processus d'examen ainsi que l'attribution d'un prix ne constituent en rien un appui à l'endroit de quelque candidat et ne sous-entend d'aucune manière quelque responsabilité de la part de DRI CANADA. Par son programme d'attribution de prix d'excellence, DRI CANADA n'assume aucune responsabilité relativement aux pertes financières, ni au recouvrement de renseignements d'affaires essentiels liés à la continuité des activités ou au recouvrement technologique.

SYNOPSIS DE RÉALISATION

Les mises en candidature pour le prix **Carrière exceptionnelle** doivent décrire dans une synopsis d'un maximum de 1 000 mots l'expertise liée aux pratiques professionnelles de DRI, la crédibilité professionnelle, ainsi que l'engagement dans le secteur.

Les mises en candidature pour le prix **Bâtisseur de DRI CANADA** doivent décrire dans une synopsis d'un maximum de 1 000 mots la façon dont le candidat a développé ou mis en œuvre une solution novatrice ou un outil novateur, ou la façon dont il a fait preuve d'engagement et de leadership.

Les mises en candidature pour le prix **Bénévole de l'année** doivent décrire dans une synopsis d'un maximum de 1 000 mots l'expertise liée aux pratiques professionnelles de DRI, la crédibilité professionnelle, ainsi que l'engagement dans le secteur par les efforts bénévoles du candidat.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE DRI

1. Démarrage et gestion de programme
2. Évaluation des risques
3. Bilan des impacts d'affaires
4. Stratégies de continuité d'activités
5. Intervention d'urgence
6. Élaboration et mise en œuvre du plan
7. Programme de sensibilisation et de formation
8. Exercice, évaluation et maintenance du Plan de continuité d'activité
9. Communication de crise
10. Coordination avec les agences externes

DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ : Lors du processus de détermination des prix d'excellence, DRI CANADA peut examiner et évaluer l'expérience en gestion de la continuité des activités (GCA) et en reprise technologique (RT), ainsi que les titres de compétences de la personne mise en candidature. Notre processus d'examen ainsi que l'attribution d'un prix ne constituent en rien un appui à l'endroit de quelque candidat et ne sous-entend d'aucune manière quelque responsabilité de la part de DRI CANADA. Par son programme d'attribution de prix d'excellence, DRI CANADA n'assume aucune responsabilité relativement aux pertes financières, ni au recouvrement de renseignements d'affaires essentiels liés à la continuité des activités ou au recouvrement technologique.